

## **Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale de la SA Henri Maire pour l'exercice 2010**

L'année 2010 a été marquée par un changement de contrôle du groupe Henri Maire.

A partir de juin 2010, la société Henri Maire Développement a simultanément engagé un chantier de redéveloppement commercial, et mené à bien une recapitalisation du groupe.

Après des années 2008 et 2009 durant lesquelles les nécessaires plans d'économies menées par la direction ont entraîné des perturbations importantes du réseau commercial et une réduction du nombre de commerciaux, une nouvelle direction commerciale a été mise en place et un plan d'action est en cours de déploiement pour augmenter le nombre de commerciaux et les doter d'outils commerciaux encore plus efficaces.

Le niveau d'activité est stabilisé.

En parallèle, une recapitalisation, menée au travers d'une augmentation de capital non réservée, aura permis un accroissement des fonds propres de plus de 8,4 M€, et une réduction de la dette bancaire de plus de 6 M€.

La baisse des coûts engagée en 2008 et 2009 a été poursuivie en 2010 et le sera en tant que de besoin sur l'exercice 2011.

Enfin, après une année 2009 marquée par de faibles volumes, la récolte 2010 a renoué avec des quantités satisfaisantes.

La société a été pourvue d'un conseil de surveillance jusqu'au 30 novembre 2010, puis d'un conseil d'administration à partir de l'Assemblée Générale ayant décidé de la modification de son mode de gouvernance.

### **1 – ACTIVITE DE L'ENTREPRISE**

Le chiffre d'affaires net de Henri Maire S.A. est en recul de 19,5 % à 20.146 K€ contre 25.030 K€ l'an passé.

Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse des ventes aux particuliers, consécutive à la forte baisse du nombre d'agents en 2009 (de plus de 350 à environ 200 en début 2010).

Toutefois, le rythme de cette baisse, qui atteignait 25% sur le premier trimestre, a été infléchi depuis la reprise de la société et le lancement du plan de relance du commerce.

### **VENTES AUX CONSOMMATEURS**

La vente directe en France finit l'année sur un recul de 22,9 %, contre un recul de 24,7% en fin septembre.

Les efforts de redressement, visant à la fois à augmenter le nombre de ses représentants, et à améliorer les outils commerciaux et marketing mis à la disposition de ceux-ci, commencent à porter leurs fruits.

Les entrées de commandes sur le dernier trimestre 2010 en témoignent en se montant à 91,6% des commandes 2009.

Sur 2010, le CA réalisé en vente à domicile avec les anciens clients est en baisse de 19,5%. Cette baisse très significative est due au départ de VRP au cours du deuxième semestre 2009 et du premier trimestre 2010.

Le CA réalisé en vente à domicile avec les nouveaux clients est en baisse de 28% en raison de l'absence de recrutement de nouveaux VRP (dont la principale activité est de créer de nouveaux clients) durant le premier semestre 2010.

Le nombre de Nouveaux Clients en vente à domicile est successivement passé de 21.069 en 2008 à 13.242 en 2009 puis 9.488 en 2010.

Toutefois cette baisse s'est enrayée dès lors que de nouveaux VRP ont été embauchés ; le nombre de Nouveaux Clients en vente à domicile sur le dernier trimestre s'est élevé à plus de 1.000 par mois en moyenne contre respectivement 712, 852, 588, 745 et 604 sur les cinq trimestres précédents.

Parallèlement à cette décroissance de CA constatée sur 2010 par rapport à 2009, le panier moyen de commande a augmenté de 3%.

## **MANIFESTATIONS COMMERCIALES**

Les foires et salons continuent de perdre leur chalandise. Aussi la politique de sélection du nombre de foires et salons sur lesquels la société est présente a été poursuivie : 85 foires en 2010 contre 93 en 2009.

Cet effort sera poursuivi en 2011.

## **SALON DE DÉGUSTATION D'ARBOIS**

Le chiffre d'affaires du salon de dégustation d'Arbois a été de 360 K€. Une nouvelle direction a été nommée pour relancer l'activité de ce magasin, notamment sur le segment des autocaristes.

## **EXPORTATION**

Conformément à la politique menée de ne pas poursuivre d'activités de volumes à faibles marges, l'activité export en gros a poursuivi son recul (- 119 K€ pour DHERBEY et -131 K€ pour HENRI MAIRE).

Ces variations, compte tenu des très faibles marges brutes pratiquées sur ces opérations commerciales, n'ont aucun impact significatif sur le résultat du groupe.

L'activité de vente directe en Allemagne, par l'intermédiaire de la société HENRI MAIRE GMBH, a été arrêtée au début 2010 dans le cadre du plan de réduction des pertes mis en place à l'époque.

## **LA VENTE À LA GRANDE DISTRIBUTION**

L'activité « Grande distribution » est en hausse de 5 %. Comme en 2009, cette activité reste très contrastée avec une amélioration du chiffre d'affaires de la société Pirou (+14,77%), supérieure à la baisse du chiffre d'affaires de la société Tissot (environ 13%).

En raison de la mauvaise récolte 2009, la société ne sera toutefois pas en mesure de maintenir son niveau de livraison à la grande distribution en 2011.

## **PRESTATIONS DE SERVICES**

La baisse du port facturé est en ligne avec celle du chiffre d'affaires (22,8%).

## **2 – COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2010**

Le résultat d'exploitation de la société Henri Maire affiche une perte de 1,086 M€.

Cette perte est sensiblement comparable à celle enregistrée en juin 2010 (-991 k€), marquant ainsi une stabilisation de la situation de la société.

Signalons que ce résultat comprend :

- D'une part certains éléments non récurrents touchant à des dépréciations de stocks consécutives à la réorganisation commerciale et aux incidences qui en découlent en matière de gamme de produits commercialisés.
- Et d'autre part la décision d'immobiliser les dépenses de création du fichier commercial de la société (131 k€ en 2010). Ce fichier, sur lequel les efforts d'investissements vont être très largement augmentés en 2011, constitue en effet un des actifs de l'entreprise et n'était pas valorisé.

## **FRAIS GENERAUX**

Les principaux commentaires à propos de l'évolution de ces charges sont les suivants :

Les charges de personnel diminuent très sensiblement, passant de 12.552 M€ à 9.593 M€.

Cette forte réduction résulte :

- D'une part de la baisse très importante des effectifs commerciaux
- Et d'autre part d'une action volontariste de baisse des frais fixes, dans le réseau commercial et au siège social.

Par ailleurs, les frais commerciaux baissent de 1.979 k€ à 1.740 k€, traduisant d'une part un brusque freinage en début d'année, puis une reprise après le rachat de la société, afin d'accompagner la relance commerciale.

La marge après frais commerciaux augmente de plus de trois points.

Les autres postes de coûts fixes ont aussi été fortement réduits. Les charges fixes, hors salaires et impôts passent de 2.675 k€ à 2.230 k€.

*Les intérêts et charges financières* sont en diminution de plus de 24%. Ceci s'explique principalement d'une part par la forte baisse des taux du crédit à court terme. En 2011, malgré la baisse de l'endettement, cette charge remontera, les taux fixes portés par le nouvel endettement restructuré étant supérieurs aux taux historiquement bas atteint en 2010.

*Le résultat exceptionnel* est négatif de plus de 5 045 k€. Ceci est dû d'une part à de très fortes dépréciations des actifs viti-vinicoles, déjà constatées en juin 2010, portant notamment d'une part sur la dépréciation du stock de produits finis suite à la réorganisation de l'activité commerciale du Groupe et des incidences qui en découlent sur sa politique en matière de gammes de produits commercialisés et d'autre part sur les titres de la société SCV DES DOMAINES HENRI MAIRE. Après impôt, le *résultat net* s'établit en perte de 6 261 K€, contre 5.812k€ au 30 juin 2010 et 1.310 K€ l'année précédente.

### 3 – PRINCIPALES EVOLUTIONS DES POSTES DU BILAN

Les immobilisations sont en baisse à 4.536 K€ contre 5.398 K€, aucun investissement notable n'ayant pu être réalisé dans le contexte difficile de l'exercice 2010.

Notre stock diminue très fortement, passant de 15.611 K€ à 12.388 K€, à cause d'une part de la dépréciation du stock de produits finis suite à la réorganisation de l'activité commerciale du Groupe et d'autre part d'une baisse des stocks consécutive à la politique commerciale mise en place en 2009 et 2010.

Dans le cadre de la restructuration capitalistique menée, l'endettement global, a diminué de plus de 6.000 K€.

De plus, cet endettement est dorénavant constitué d'un crédit de vieillissement non amortissable de 2 M€ environ, et d'emprunts amortissables sur 7 années pour le solde.

Situation du passif exigible	31/12/2009	31/12/2010	-1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	13 001 805	6.998.284	684 102	2 758 948	3 555 232
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	459 382	346.121	346 121		
Dettes fournisseurs et comptes rat.	1 840 005	2 199 776	2 199 776	0	0
Dettes fiscales et sociales	3 440 693	2 499 244	2 499 244		
Autres dettes	1 047 319	786 679	786 679		
<b>TOTAL</b>	<b>19 789 204</b>	<b>12 830 104</b>	<b>6 515 922</b>	<b>2 758 948</b>	<b>3 555 232</b>

Les créances clients sont en baisse par rapport au 31/12/2009 passant ainsi de 2 269 K€ à 1 735 K€, principalement à cause de la baisse du chiffre d'affaires. Les provisions pour clients douteux ont été réévaluées, tout en restant à un niveau très faible de moins de 1% du CA.

En application de l'Article L441-6-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous la décomposition par date d'échéance, à la clôture du dernier exercice et de l'exercice précédent, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs de la société.

	Total	Non échus	Echus	Dont 0-1 mois	1 – 3 mois	➤ 3 mois
Dettes fournisseurs 31/12/2010	2 199	1 313	886	498	339	49
Dettes fournisseurs 31/12/2009	1 598	737	861	383	132	346

## 4 – ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATION

### ***SOCIETE CIVILE VITICOLE DES DOMAINES HENRI MAIRE***

La **société civile viticole des domaines Henri Maire** réalise un bénéfice d'exploitation de 69 K€, qui s'explique par une bonne récolte, en quantité et en qualité.

Le résultat net s'établit en perte de 67 K€, à cause du résultat financier négatif.

Le chiffre d'affaires est en hausse de plus de 250 K€ à 2155 K€, tandis que les charges d'exploitation passent de 2.304 K€ à 2.359 K€.

10 hectares ont été replantés en 2010, comme en 2009 (4 en 2008). Nous poursuivrons un rythme de plantation proche de 10 ha par an, avec un rééquilibrage à planifier en faveur des cépages chardonnay et savagnin.

### ***LA SOCIETE CIVILE VITICOLE DU DOMAINE BREGAND***

Cette filiale, qui exploite les 4 hectares de vignes bio a poursuivi son activité. Son chiffre d'affaires a été de 20 K€, conduisant à une perte de 31 K€

### ***LA SOCIETE CIVILE DES VIGNOBLES DU DOMAINE DU CHATEAU MONTFORT HENRI MAIRE***

Intégrée dans le périmètre du groupe depuis son acquisition en 2005, son unique activité consiste à louer des terres à la SOCIETE CIVILE VITICOLE DES DOMAINES HENRI MAIRE, ou à d'autres agriculteurs.

Son chiffre d'affaires reste stable à 39 K€, le résultat net est bénéficiaire de 8 K€.

### ***EURL AUGUSTE PIROU***

L'EURL **Auguste Pirou** a connu une hausse de son activité de 14,7%. Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 72 K€ sensiblement au même niveau qu'en 2009. Le résultat net ressort à un bénéfice de 10 k€ contre 60 k€ en 2009, après une dépréciation de 45k€ des titres Dherbey.

### ***SARL MICHEL TISSOT & FILS***

La **SARL Michel Tissot & Fils** enregistre une baisse de son chiffre d'affaires de 13%. Et une perte de 13 K€.

### ***SARL GEVIN***

Le chiffre d'affaires a fortement baissé en 2010, passant de 134 à 79 K€, pour une perte de 105 K€.

### ***HENRI MAIRE GmbH***

Cette société est en cours de liquidation et n'a plus d'activité significative.

### ***SARL DHERBEY***

La société assure la commercialisation de vins de pays, vins de table, appellations génériques et vins effervescents à l'exportation. En 2010, le groupe a décidé de réduire les volumes écoulés par ce biais.

La **SARL Dherbey** voit donc son chiffre d'affaires diminuer de près de 30%, et affiche une perte de 15 K€.

### ***SARL LA FINETTE TAVERNE D'ARBOIS***

La **SARL La Finette, Taverne d'Arbois** a connu une activité stable à 1230 K€. A cause d'un dernier trimestre faible, le résultat d'exploitation est déficitaire de 10 K€. Le résultat net ressort en légère perte de 4 K€.

Son endettement auprès des établissements de crédit est nul.

## **5- RESULTATS CONSOLIDES**

Le résultat opérationnel courant consolidé après application des normes IFRS est en perte de 1.041 K€, contre une perte de 324 K€ en 2009.

Le montant brut des provisions à caractère exceptionnel se monte à 7.656 k€. L'essentiel est constitué des provisions sur les actifs biologiques et les stocks de produits finis, qui avaient déjà été constatés en fin juin 2010.

La recapitalisation menée en 2010 se traduit au niveau consolidé par les chiffres suivants :

- Un endettement en forte baisse, passant de 14.518 K€ en 2009 à 8.180 K€.
- Des fonds propres, avant imputation du résultat 2010, passant de 8.381 K€ à 16.810 K€

- Après imputation des pertes 2010, les fonds propres se montent à 10.018 K€.
- Le ratio dettes / fonds propres est réduit de 1,73 à 0,82.

Le budget 2011 est caractérisé par :

- Une baisse des volumes livrables à la GMD en raison de la faible récolte 2009.
- Une politique volontariste de développement des ventes en VAD, qui se traduira par une hausse des commandes, mais aussi des investissements commerciaux.
- Un renforcement du management.

Des mesures spécifiques de réduction des coûts fixes et de financement du BFR lié à la reprise de l'activité devront être mises en place.

Le chiffre d'affaire devrait afficher une hausse significative, et la profitabilité s'améliorer.

## **6 – INFORMATIONS RELATIVES AUX DETENTEURS DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE**

En application de l'article L233 - 13 du Code de Commerce, nous vous communiquons l'identité des personnes physiques et morales détenant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix neuf vingtièmes du capital et des droits de vote au 31 décembre 2010.

La SARL GEVIN contrôlée par la SOCIETE CIVILE VITICOLE DU DOMAINE HENRI MAIRE, filiale de la SA HENRI MAIRE, possède 25 456 actions de notre société.

NOMS	CAPITAL	DROITS DE VOTE
HENRI MAIRE DEVELOPPEMENT	90,02 %	89.08 %

## **7 – INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous vous indiquons les méthodes utilisées par la société, pour éliminer ses déchets.

Pour les déchets de papier, verre, carton, plastique, ... nous récoltons sélectivement ceux-ci dans cinq bennes qui sont régulièrement enlevés par la société chargée de leur recyclage.

Pour les déchets liés à notre activité de vinificateur, nous distillons la majorité des marcs et des lies. Pour la campagne 2010, la distillation a été confiée à un opérateur spécialisé.

Pour notre activité liée à l'embouteillage, nous éliminons nos déchets par épandage sur des terrains nous appartenant ou loués à des agriculteurs.

Un projet de raccordement à la station d'épuration d'Arbois est en cours d'étude.

## 8 – AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes de l'exercice écoulé se traduisent par une perte dont le montant s'élève à 6.261.246,20 €, que nous proposons d'affecter de la manière suivante :

- à concurrence de 4.712.871,27 €, sur le poste « prime d'émission », et ce, conformément aux termes de la septième résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juillet 2010 relative à la réduction du capital de la Société pour cause de perte ; le solde de ce poste "prime d'émission" serait alors ramené à zéro ;
- à concurrence de 1.548.374,93 €, sur le poste « report à nouveau » dont le solde s'établirait ainsi à - 1.548.374,93 €, en l'absence de tout report à nouveau antérieur en conséquence de la réduction de capital pour cause de perte décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 30 juillet 2010.

En application des dispositions de l'article 243 bis et suivant du code général des impôts, nous vous rappelons que la société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice social	Dividende en euros par action
2007	0,12
2008	0
2009	0

## 9 – INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 décembre 2010, l'effectif moyen du personnel s'élevait à 331 personnes réparties en 21 cadres, 17 agents de maîtrise, 70 employés ouvriers et 223 VRP.

Le montant versé au Comité d'Entreprise représente 1 % de la masse salariale soit 77 557 K € auxquels s'ajoutent les remboursements des heures de délégation VRP aux membres du

comité d'entreprise et délégués du personnel qui s'élève, hors charges sociales, à 58 208 K € ainsi que les frais de déplacement pour 24 118 K €.

## **10 – REMUNERATION, AVANTAGE EN NATURE**

Les rémunérations, avantages en nature et jetons de présence, versés au cours de l'exercice, par l'ensemble des sociétés du groupe, aux mandataires sociaux ont été les suivants :

- M. Bernard LANGLOIS : 117 496.80 €
- Mme Emmanuelle DEFRAISNE : 53 254.74 €

## **11 – AUTRES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2010**

Patrick COUPIER :

- Président de Henri Maire Développement et de la Société de Sous-Traitance Aéronautique
- Gérant des sociétés Verdosso Industries, Verdosso Management, Arvan C et C

Jean Frédéric LAMBERT :

- Gérant de la société MAXMAT

Alain FRIBOURG :

- Gérant de la société ARTHA (SARL)
- Administrateur : CABCL (SA), HENRI MAIRE (SA)
- Membre du conseil de surveillance : DARTESS (SA), LUXAT DEVELOPPEMENT (SA)
- Président : FINANCIERE BH (SAS)
- En tant que représentant légal de TECHNOLOGY ELECTRONIC SOLUTIONS BV, Président de TES ELECTRONIC SOLUTIONS (SAS).

Olivier MARCHAND :

- Gérant des sociétés Bellerive Food, Bellerive Capital, OM Conseil, Etoile 7

## **12 – DIVERS**

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées aux articles L225 - 38 et L225 - 50 du Code de Commerce. Nos commissaires aux comptes ont été informés de ces conventions, ils vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans le rapport spécial que vous entendrez dans quelques instants.

Lecture va vous être donnée des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés.

Les mandats de nos co commissaires aux comptes se terminent à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2010. Il sera donc procédé à la nomination pour les six prochains exercices des co commissaires aux comptes de notre Société.

Nous vous demandons d'approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION